



3- 3 MARS 2026

Réf N°.....385

Appel à Candidature N°14 /2026-ECOBAM-INRGREF
Appel à candidature pour le recrutement d'un technicien supérieur en analyses physico-chimiques et microbiologiques dans le cadre du
Projet ECO-BAM

Article 1 : Objet

Dans le cadre du projet ECO-BAM intitulé « Traitement Écologique des Eaux Usées Urbaines et Valorisation Agricole par le Bambou », financé par l'IRESA, l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) lance un appel à candidature pour le recrutement d'un(e) agent contractuel(le) titulaire d'un diplôme de technicien supérieur en analyses physico-chimiques et microbiologiques, Licence ou équivalent.

Article 2 : Objet du service

Le/la candidat(e) retenu(e), sous l'autorité de la coordinatrice du projet, sera chargé(e) de :

- ♦ Participer à la planification et à la préparation des campagnes d'échantillonnage (équipements, documents techniques, logistique) ;
- ♦ Assurer la collecte, le transport, la conservation, le traitement et l'analyse des échantillons d'eau, et éventuellement de sols et de plantes ;
- ♦ Réaliser la détermination des paramètres de qualité physico-chimiques et microbiologiques, aussi bien en laboratoire que sur le terrain ;
- ♦ Préparer les réactifs nécessaires aux analyses ;
- ♦ Garantir la traçabilité et le contrôle qualité des échantillons avant, pendant et après les analyses ;
- ♦ Contribuer à la gestion du laboratoire (entretien des équipements scientifiques, respect des règles de sécurité, gestion des consommables) ;
- ♦ Assurer le traitement, l'exploitation et l'interprétation des données analytiques ;
- ♦ Contribuer à la préparation des rapports techniques et scientifiques périodiques ;
- ♦ Participer à la préparation des consultations relatives aux équipements et consommables ;
- ♦ Contribuer à l'ensemble des activités scientifiques et techniques du projet.

Un rapport mensuel d'activités devra être remis à la coordinatrice du projet.

Article 3 : Salaire et modalité de paiement

La rémunération brute mensuelle est fixée à mille deux cents dinars tunisiens (1 200 DT), toutes charges sociales et fiscales comprises.

Le paiement sera effectué mensuellement, à compter de la signature du contrat par les deux parties, conformément aux dispositions applicables aux contrats à durée déterminée financés sur ressources de projet.

Article 4 : Durée de la collaboration

La collaboration avec le/la candidat(e) retenu(e) prend effet à compter de la date de signature du contrat pour une durée initiale de douze (12) mois.

Elle est renouvelable annuellement, dans la limite de la durée globale du projet ECO-BAM (quatre années), sous réserve :

- ♦ de la disponibilité des crédits ;
- ♦ d'une évaluation satisfaisante des performances ;
- ♦ de l'avis favorable de la coordination du projet ;
- ♦ et de l'approbation des autorités de tutelle compétentes,

conformément aux règles de gestion du financement national assuré par l'IRESA.

Article 5 : Compétences et qualifications requises

Conditions générales

- ♦ Être de nationalité tunisienne ;
- ♦ Jouir de ses droits civils et politiques.

Conditions professionnelles et profil requis

Le/la candidat(e) doit :

- ♦ Être titulaire d'un diplôme de Technicien Supérieur, Licence ou équivalent dans l'un des domaines suivants :
 - Sciences et technologies ;
 - Sciences de l'environnement ;
 - Analyses biologiques ou disciplines apparentées ;
- ♦ Justifier d'une expérience avérée en analyses d'échantillons environnementaux, notamment des eaux usées et traitées, et éventuellement des sols et matrices végétales ;
- ♦ Justifier d'une expérience dans les campagnes de prélèvement et d'analyses des eaux usées ;
- ♦ Justifier d'une expérience de travail en laboratoire, acquise notamment dans le cadre de projets de recherche, avec une bonne maîtrise des équipements et instruments d'analyse ;
- ♦ Disposer d'une bonne capacité de traitement, d'exploitation et d'interprétation des données analytiques ;
- ♦ Maîtriser les outils bureautiques et informatiques (Word, Excel, bases de données) ; la maîtrise de logiciels de traitement des données analytiques constitue un atout ;
- ♦ Avoir une bonne maîtrise des langues arabe, française et anglaise, avec une capacité de rédaction de rapports techniques ;
- ♦ Faire preuve de rigueur scientifique, d'un bon sens de l'organisation, d'un esprit de communication et de travail en équipe ;
- ♦ Être capable de travailler de manière autonome, avec un sens élevé des responsabilités et du respect des délais ;
- ♦ Être doté(e) d'une flexibilité horaire et d'une disponibilité pour le travail de laboratoire et de terrain, incluant des déplacements réguliers sur le site de Nabeul.

Atouts appréciés

- ♦ Expérience antérieure dans des projets de recherche scientifique ou environnementaux ;
- ♦ Connaissance des systèmes de traitement écologique des eaux usées et de leur valorisation agricole ;
- ♦ Formation ou expérience en qualité, hygiène, sécurité et environnement (QHSE) ;
- ♦ Participation à des manifestations scientifiques ;
- ♦ Expérience documentée en gestion bibliographique ou en rédaction scientifique.

Seules les attestations en lien direct avec les missions demandées seront prises en considération.

Article 6 : Procédure et critères de Sélection

1ère étape : Examen des dossiers : 70 points

Les candidatures présentées dans les délais et conformes aux conditions requises seront examinées par la Commission du projet.

Seuls les candidats remplissant les conditions détaillées à l'article 5 et ayant fourni l'ensemble des pièces justificatives seront admis à cette étape.

La Commission procédera à l'évaluation des dossiers et attribuera une note conformément aux critères indiqués dans le tableau ci-dessous.

Le/la candidat(e) devra obtenir un score minimal de 40 points pour être admis(e) à l'entretien oral.

Seuls les candidats présélectionnés seront invités pour l'entretien oral

2ème étape : 30 points

Les candidats ayant obtenu la note minimale de 40 points à l'issue de l'examen des dossiers seront invités à un entretien oral pour l'évaluation finale.

Le barème global de notation est récapitulé dans le tableau suivant :

| Critère d'évaluation | Barème de notation | Score maximal |
|--|---|---------------|
| Évaluation des dossiers | Diplôme et équivalence | 10 |
| Expérience et adéquation au profil et aux tâches demandées | <ul style="list-style-type: none">• Expérience professionnelle en analyses des eaux usées : max 10 pts• Maîtrise des méthodes d'analyse physico-chimique des échantillons d'eau (DCO, DBO₅, etc.) : max 10 pts• Maîtrise des techniques instrumentales (spectrométrie d'absorption atomique, spectroscopie FTIR, lyophilisation et autres techniques) : max 10 pts• Expérience pratique dans la manipulation d'équipements de laboratoire : max 10 pts• Stages justifiés dans le domaine demandé : max 10 pts (3 points par stage > 1 mois ; 1 point si ≤ 1 mois) | 30 |
| Formations complémentaires | Formations pertinentes et justifiées (2 points par formation) | 10 |
| Autres compétences | <ul style="list-style-type: none">• Activités scientifiques : max 5 pts• Maîtrise linguistique (avec attestations) : max 5 pts• Gestion bibliographique (avec attestations) : max 10 pts | 20 |
| Entretien orale | Langues, communication, compétences organisationnelles, motivation et connaissance du projet | 30 |
| Total | | 100 |

Article 7 : Présentation des candidatures

Les dossiers doivent être envoyés par courrier ou déposés au bureau d'ordre de l'INRGREF au plus tard le 18/03/2026 (le cachet du bureau d'ordre faisant foi) à l'adresse suivante :

Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts
Rue Hédi Karray, El Menzah IV
BP 10, Ariana 2080 – TUNISIE

L'enveloppe devra porter la mention :

« À ne pas ouvrir – Appel à Candidature N°14/2026 – Projet ECO-BAM »

Les candidatures reçues après la date susmentionnée ne seront pas prises en considération.

Article 8: Éléments constitutifs du dossier

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une demande de candidature ;
- Une lettre de motivation en français ;

- ♦ Un curriculum vitae détaillé ;
- ♦ Une copie de la CIN ;
- ♦ Une copie conforme des diplômes ;
- ♦ Les attestations de stages, formations et expériences professionnelles pertinentes.

Art. 9 – Mentions supplémentaires

L'INRGREF se réserve le droit de vérifier toute déclaration faite par le candidat avant la signature du contrat.

Article 10 : Calendrier de recrutement

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **18/03/2026**.

Les entretiens oraux auront lieu **du 24 au 26/03/2026**.

La prise de fonction est prévue à partir du **01/04/2026**, après notification officielle du candidat retenu par courrier électronique ou par tout autre moyen de communication approprié.

Le candidat retenu devra présenter, avant la signature du contrat, les pièces originales ou les documents suivants :

- ♦ Une déclaration sur l'honneur attestant de la non-exercice de toute autre fonction incompatible avec le poste ;
- ♦ Une photocopie de la carte d'identité nationale (CIN) ;
- ♦ Un bulletin n°3 datant de moins de trois mois ;
- ♦ Deux (02) photos d'identité récentes ;
- ♦ Un certificat médical attestant de l'aptitude au travail.

Article 11. Conditions de recrutement

- ♦ **Type de contrat** : Contrat à Durée Déterminée (CDD)
- ♦ **Lieu d'affectation** : Site du projet ECO-BAM
- ♦ **Durée et rémunération** : Définies conformément au budget et aux règles de gestion du projet

Dr. Nidhal Marzougui
Coordinatrice du projet ECO-BAM



La Chargée de la Direction Générale de
l'INRGREF

Chargée De La Direction
 De L'Institut National De Recherches
 En Genie Rural, Eaux Et Forêts
 Signature : Sihem Jebari